

UNITÉS

6 UNITÉS PAR BÂTIMENT (7 BÂTIMENT)

TOTAL 42 UNITÉS

STATIONNEMENTS

STATIONNEMENT EXTÉRIEUR 42 CASES

TOTAL 42 CASES DE STATIONNEMENTS

DIMENSION DES JUMELÉS

LARGEUR FAÇADE 55'-0"
PROFONDEUR 32'-0"

ENTRÉE INDÉPENDANTE POUR CHAQUE LOGEMENT

NOMBRE D'ARBRES À PLANTER

LES EXIGENCES SUIVANTES SONT RESPECTÉ :
1 ARBRE /75 m DE LARGEUR DE TERRAIN +
BANDE TAMPON DE 6 m SUR RUE CARDINAL

LARGEUR DES ALLÉES DE CIRCULATION POUR LE PROJET D'ENSEMBLE

PROPOSÉ : 6 m / EXIGÉ 6 m MIN.

DIMENSIONS DES CASES DE STATIONNEMENT

PROPOSÉ : 2.5 m X 5.5 m / EXIGÉ : 2.5 m X 5.5 m

RATIO DES CASES DE STATIONNEMENT PAR LOGEMENT

PROPOSÉ : 1 / LOGEMENT / EXIGÉ : 1 / LOGEMENT

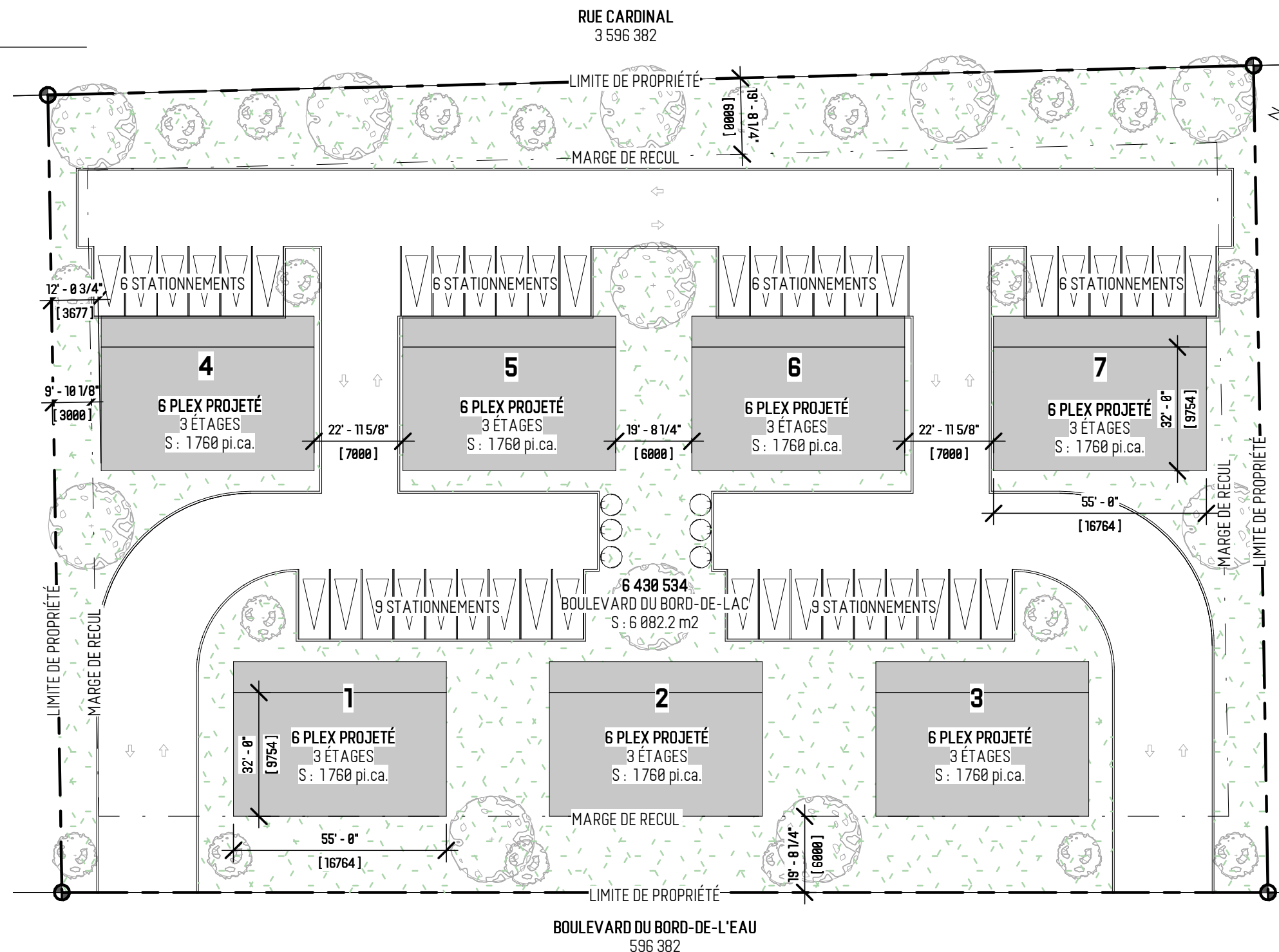
DISTANCE MINIMALE À RESPECTER ENTRE LES BÂTIMENTS PRINCIPAUX

PROPOSÉ :
- AVANT ET ARRIÈRE 15 m
- LATÉRALES 6 m

EXIGÉ :
- AVANT ET ARRIÈRE 10 m MIN
- LATÉRALES 5 m MIN

POURCENTAGE D'ESPACE VERT SUR L'ENSEMBLE DU TERRAIN

PROPOSÉ : 25 700 pi.ca. (39.26 %)
EXIGÉ : 13 091.03 pi.ca. (20%) MIN



COEFFICIENT D'EMPRISE AU SOL :

SUPERFICIE DU TERRAIN :	65 455.13 p ²
SUPERFICIE DES BÂTIMENTS (IMP.) :	12 320 p ²
EMPRISE AU SOL (40 % MAX) :	18.82 %

RAPPORT PLANCHERS/TERRAIN:

SUPERFICIE DU TERRAIN :	65 455.13 p ²
SUPERFICIE DES BÂTIMENTS (HABITABLE) :	36 960 p ²
RAPPORT PLANCHER/TERRAIN (N/A MAX) :	56.47 %

SURFACE GAZONNÉE EXIGÉE:

SUPERFICIE DU TERRAIN :	65 455.13 p ²
SUPERFICIE GAZONNÉE :	25 700 p ²
POUCENTAGE DE LA SURFACE GAZONNÉE:	39.26 %

SITE étude

1

1/32" = 1'-0"

A01

N°	DESCRIPTION	DATE
A	ÉMIS POUR COMMENTAIRES	2021-06-03
C	ÉMIS POUR COMMENTAIRES	2021-12-14

UNITÉS

3 OU 6 UNITÉS PAR BÂTIMENT (7 BÂTIMENTS)

TOTAL **30 UNITÉS**

STATIONNEMENTS

STATIONNEMENT EXTÉRIEUR 42 CASES

TOTAL **42 CASES DE STATIONNEMENTS**

DIMENSION DES JUMELÉS

LARGEUR FAÇADE 55'-0"
PROFONDEUR 40'-0" OU 24'-0"

ENTRÉE INDÉPENDANTE POUR CHAQUE LOGEMENT

NOMBRE D'ARBRES À PLANTER

LES EXIGENCES SUIVANTES SONT RESPECTÉ :
1 ARBRE /15 m DE LARGEUR DE TERRAIN +
BANDE TAMPON DE 6 m SUR RUE CARDINAL

LARGEUR DES ALLÉES DE CIRCULATION POUR LE PROJET D'ENSEMBLE

PROPOSÉ : 6 m / EXIGÉ 6 m MIN.

DIMENSIONS DES CASES DE STATIONNEMENT

PROPOSÉ : 2.5 m X 5.5 m / EXIGÉ : 2.5 m X 5.5 m

RATIO DES CASES DE STATIONNEMENT PAR LOGEMENT

PROPOSÉ : 1 / LOGEMENT / EXIGÉ : 1 / LOGEMENT

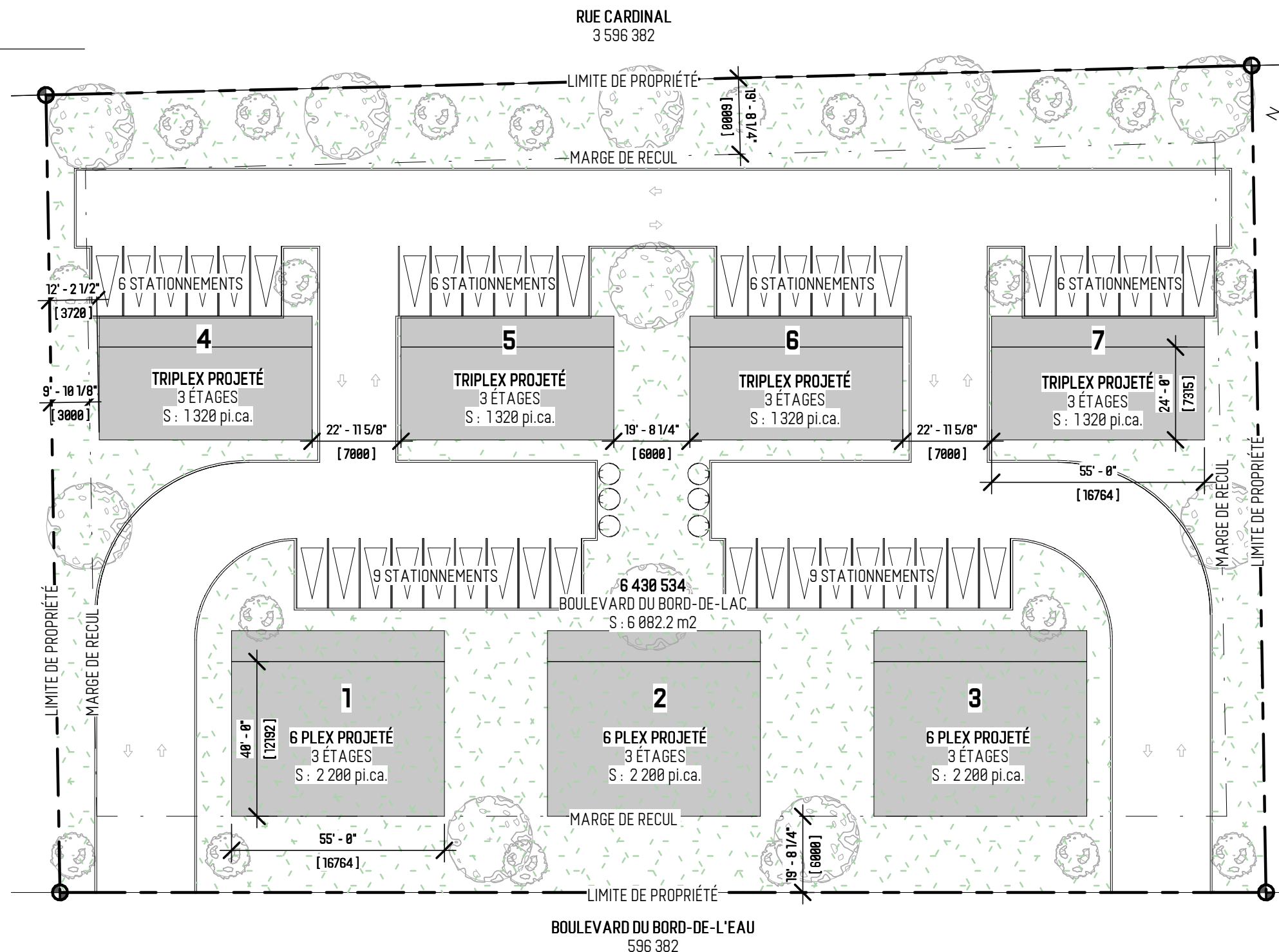
DISTANCE MINIMALE À RESPECTER ENTRE LES BÂTIMENTS PRINCIPAUX

PROPOSÉ :
- AVANT ET ARRIÈRE 15 m
- LATÉRALES 6 m

EXIGÉ :
- AVANT ET ARRIÈRE 10 m MIN
- LATÉRALES 5 m MIN

POURCENTAGE D'ESPACE VERT SUR L'ENSEMBLE DU TERRAIN

PROPOSÉ : 33 969.66 pi.ca. (51.9 %)
EXIGÉ : 13 091.03 pi.ca. (20%) MIN



COEFFICIENT D'EMPRISE AU SOL :

SUPERFICIE DU TERRAIN :	65 455.13 p ²
SUPERFICIE DES BÂTIMENTS (IMP.) :	11 880 p ²
EMPRISE AU SOL (40 % MAX) :	18.15 %

RAPPORT PLANCHERS/TERRAIN:

SUPERFICIE DU TERRAIN :	65 455.13 p ²
SUPERFICIE DES BÂTIMENTS (HABITABLE) :	35 640 p ²
RAPPORT PLANCHER/TERRAIN (N/A MAX) :	54.45 %

SURFACE GAZONNÉE EXIGÉE:

SUPERFICIE DU TERRAIN :	65 455.13 p ²
SUPERFICIE GAZONNÉE :	33 969.66 p ²
POUCENTAGE DE LA SURFACE GAZONNÉE:	51.9 %

SITE étude

1

1/32" = 1'-0"

A01

N°	DESCRIPTION	DATE
A	ÉMIS POUR COMMENTAIRES	2021-06-03
C	ÉMIS POUR COMMENTAIRES	2021-12-14